



Concevoir la surveillance pour gérer la fièvre aphteuse et démontrer l'absence de la circulation du virus

PLAN

- **Notions générales**
- **Concevoir la surveillance**
- **Apport des autres approches**
- **Conclusion**

Notions générales

Epidémiologie

- L'étude des maladies et des facteurs de santé dans une population (*Toma B.*)
- Secteurs de l'épidémiologie
 1. Descriptive
 2. Analytique
 3. Opérationnelle
 4. Évaluative
 5. Théorique



Notions générales

Méthodes en épidémiologie

- Enquête descriptive
- L'analyse de risque
- La modélisation
- Les études : cas/témoin
- Le contrôle et la prévention des maladies
- Épidémiosurveillance (épidémiovigilance)

Notions générales

Épidémiosurveillance = surveillance épidémiologique

- **Recueil, compilation et analyse systématiques des données, avec diffusion rapide des informations aux responsables afin qu'ils puissent prendre les mesures qui s'imposent (OIE)**



Recherche en épidémiologie

Notions générales

Paramètre	Surveillance épidémiologique	Recherche en épidémiologie
Objectif	Détection d'une maladie	Étude de facteurs de risque (description détaillée)
Fréquence de la collecte	Continue dans le temps	Limitée dans le temps
Méthode de la collecte	Procédures fixes	Procédures adaptées aux hypothèses
Diffusion des résultats	Rapide et régulière	Irrégulière plus lente
Analyse des données	Souvent simple	Souvent complexe

Notions générales

Objectifs de la surveillance épidémiologique

- Établir une hiérarchisation des différentes maladies dans une population
- Déterminer l'importance réelle d'une maladie donnée
- Évaluer un plan de lutte contre une pathologie
- **Détecter l'apparition d'une maladie nouvelle ou exotique**
- **Fournir la preuve du caractère indemne d'une maladie au sein d'une zone géographique définie ou d'un élevage/population spécifique**



Concevoir la surveillance

Absence d'infection ou de circulation du virus pour la fièvre aphteuse :

- ❑ **Définir la stratégie de la surveillance**
 - **Logistiques et moyens disponibles**
 - **Statut vaccinal du pays**
 - **Statut des pays voisins**
 - **Recommandations des instances internationales**
 - **Enjeux commerciaux(Exportations)**



Concevoir la surveillance

- ❑ Méthodologie : (*code terrestre de l'OIE*)



Concevoir la surveillance

Pays qui ne vaccine pas contre la fièvre aphteuse

Article 8.5.2

1. Avoir fait preuve de célérité et de régularité dans la déclaration des maladies animales ;
2. envoyer une déclaration à l'OIE par laquelle il justifie :
 - a) qu'aucun foyer de fièvre aphteuse n'a été signalé durant les 12 derniers mois,
 - b) que la présence d'aucun signe d'infection par le virus de la fièvre aphteuse n'a été mise en évidence durant les 12 derniers mois,
 - c) qu'aucune vaccination contre la maladie n'a été pratiquée durant les 12 derniers mois,
 - d) qu'aucun animal vacciné n'y a été introduit depuis l'arrêt de la vaccination,
3. et joindre, à l'appui de sa déclaration, les pièces justifiant :
 - a) que la maladie et l'infection sont l'objet d'une mise sous surveillance, conformément aux dispositions fixées par les [articles 8.5.42. à 8.5.48.](#) ;
 - b) qu'il existe un dispositif réglementaire de détection précoce, de prévention et de lutte contre la fièvre aphteuse ;

Concevoir la surveillance

Pays qui vaccine contre la fièvre aphteuse

Article 8.5.3

1. avoir fait preuve de célérité et de régularité dans la déclaration des maladies animales ;
2. envoyer une déclaration à l'OIE par laquelle il justifie :
 - a. qu'aucun foyer de fièvre aphteuse n'a été signalé au cours des 2 dernières années ;
 - b. que la présence d'aucun signe de circulation du virus de la fièvre aphteuse n'a été mise en évidence au cours des 12 derniers mois ;
3. et joindre, à l'appui de sa déclaration, les pièces justifiant :
 - a. que la maladie et la circulation du virus sont l'objet d'une mise sous surveillance, conformément aux dispositions fixées par les articles 8.5.42. à 8.5.48. ;
 - b. qu'il existe un dispositif réglementaire de détection précoce, de prévention et de lutte contre la fièvre aphteuse ;
 - c. que la vaccination préventive contre la fièvre aphteuse est pratiquée de façon systématique ;
 - d. que le vaccin utilisé répond aux normes fixées par le Manuel terrestre et qu'il est adapté aux souches virales qui y circulent présentement ;
4. décrire en détail les limites de la zone de protection et les mesures qui y sont mises en œuvre, s'il y a lieu.

Concevoir la surveillance

Absence d'infection ou de circulation du virus pour la fièvre aphteuse :

- ❑ **Définir la stratégie de la surveillance**
 - **Surveillance passive ou événementielle:**
déclaration spontanée des cas (ou suspicions)
 - **Surveillance active ou planifiée**
 - Exhaustive
 - Echantillon (représentatif, ciblé sur le risque)
 - **Combinaison des méthodes:**
 - Complémentarité = efficacité de la surveillance

Concevoir la surveillance

	Surveillance		
	événementielle	Planifiée sur échantillon aléatoire	Planifiée sur échantillon orienté
objectifs	Epidémiovigilance	Reconnaissance officielle de statut	Epidémiovigilance Reconnaissance officielle de statut
Population surveillée	Tout le cheptel bovins	Echantillon troupeaux tirés au sort	Echantillon de troupeaux ou d'animaux choisis selon certains critères
Aire géographique	Tout le territoire	Certaines zones tirées au sort	Zones à risque
intervenants	Agents de terrain	Agents de terrain laboratoires	chargés d'inspection Agents de terrain
Durée	Toute l'année	Courte période Trois années de suite	Toute l'année
intervention	Déclaration des suspicions et prélèvements	Examen clinique systématique et serosurveillance sur animaux non vaccinés	Examens cliniques et nécrosiques Prélèvements pour confirmation

Exemple Peste Bovine en Afrique/Source: Dufour 2011

Apport des autres approches

La surveillance basée sur le risque :

- ❑ Minimiser les couts de la surveillance
- ❑ Optimiser la surveillance
- ❑ Cibler les populations à risque et les zones à risque
- ❑ Plus d'efficience à la surveillance
- ❑ Adaptée au contexte de nos pays



Apport des autres approches

La surveillance basée sur le risque :

- Densité animale (ovins, caprins, bovins)
- Zones frontalières
- Présence des postes d'inspection frontaliers
- Présence des foyers de FA
- Mobilité animale (mouvement entre marchés aux bestiaux, entre les élevages, les centres d'engraissement, et les abattoirs, analyse des réseaux sociaux...)

Apport des autres approches

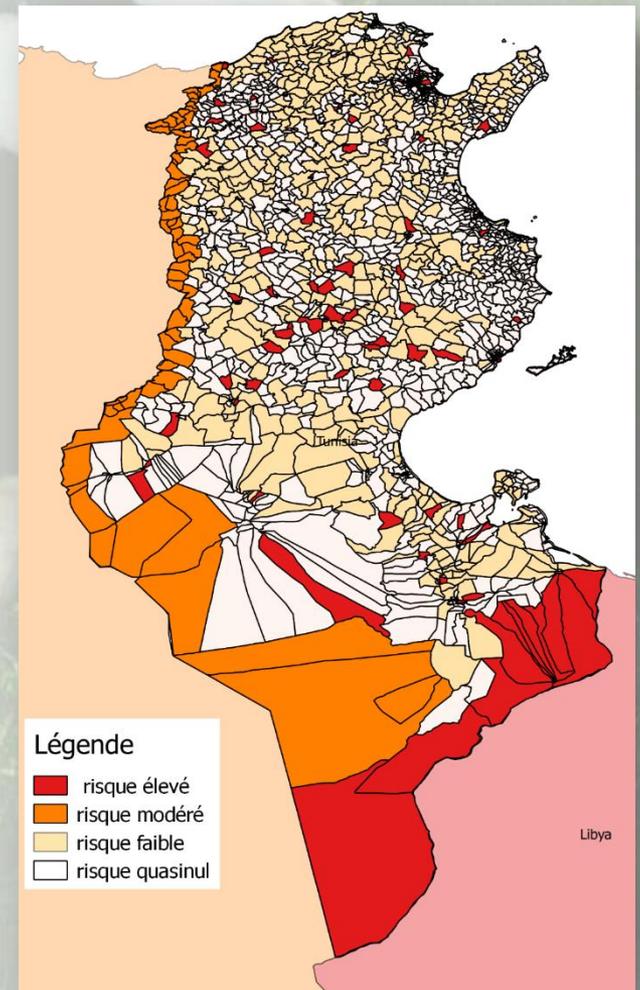
La surveillance basée sur le risque :

□ Cas de la Tunisie :

- Données de la mobilité animale
- Et autres facteurs de risque

→ Risque d'introduction et de réintroduction (600 imadas)

- Imada à risque élevé : 62
- Imada à risque modéré : 87
- Imada à risque faible : 451
- Imada à risque quasinul : 1476



Conclusion

- Maitrise des maladies (impact économique, zoonoses...)**
- Normes internationales (code terrestre de l'OIE,)**
- Adaptée au contexte de chaque pays**
- Combinée avec les autres approches**
- Communication avec tous les acteurs impliqués**
- Evaluation (ajustement, coûts/bénéfices)**

A photograph of a herd of cows grazing in a lush green field. The image is overlaid with a semi-transparent green banner at the top. The text "MERCI DE VOTRE ATTENTION" is written in bold, red, sans-serif capital letters with a slight drop shadow, centered over the middle of the image.

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**